

Flash FFAM N° 120 - 15 décembre 2012

Secrétariat - Rouffiac, 48000 Saint-BAUZILE (Lozère)

☎ : 09 64 198 310 - ✉ : ffam@moulinsdefrance.org 🌐 : www.moulinsdefrance.org

Publication périodique de la FFAM destinée à l'information des responsables des associations adhérentes et aux membres de la Section des Membres Individuels.

Mentionnez sur tous vos documents y compris sur votre bulletin périodique votre affiliation à la FFAM créez un lien dynamique pointant vers le site de la FFAM www.moulinsdefrance.org sur le site de votre association
Flashs précédents disponibles en ligne sur le site de la FFAM <[moulinsdefrance.org](http://www.moulinsdefrance.org)> (onglet Actualités menu horizontal de la page d'accueil)

A toutes et à tous, JOYEUX NOEL & JOYEUSES FETES de Fin d'Année !

Nouvelles de la FFAM

prochain bureau le 19 janvier 2013, prochain CA le 23 février

Afin d'assurer le maximum de sécurité et des délais écourtés des transactions, les associations et les membres individuels sont invités à mettre en place un système de règlements par virement sur le c/c de la FFAM

Banque 30003 Agence 03340 N° de compte : 00050562499 Clé 34

IBAN : FR76 30003 03340 00050562499 34 BIC-ADRESSE SWIFT : SOGEFRPP

merci de veiller à bien préciser l'origine (identité ou sigle) et le libellé du motif du virement pour une identification correcte.

En cas de règlement par chèque se conformer aux informations fournies sur le bulletin adéquat pour le circuit

si non précisé envoyer le courrier au secrétariat.

ATTENTION... CHANGEMENT DE TRESORIER... ATTENTION... CHANGEMENT DE TRESORIER...

À compter du 1^{er} janvier, n'envoyez plus de courrier à Toulouse, la nouvelle trésorière est Marie-Hélène Percy, présidente de l'ASME 91, moulin Paysan, 7 rue Badran 91150 Etampes.

Fonds d'interventions : Payez moins d'impôts en sauvant nos moulins !

Compte tenu des besoins actuels estimés en fonction des recours à venir contre les arrêtés de classements des cours d'eau, il est nécessaire que la solidarité continue de mobiliser des fonds importants. La FFAM remercie les nombreux particuliers et toutes les associations qui ont déjà fait un versement permettant que les premiers recours puissent être déposés. www.moulinsdefrance.org/doc/Fonds.pdf Vous recevrez un reçu qui vous servira d'attestation de déductibilité du don (selon loi de finances en vigueur) tresorier@moulinsdefrance.org

La FFAM se félicite de l'issue du [recours devant le CE](#) contre la circulaire Borloo, qui a ouvert une brèche. L'actualité nous donne l'occasion de voir que nous ne sommes pas les seuls à condamner les agissements de l'ONEMA. [Un chapitre d'un rapport de la Cour des Comptes met en cause des membres de l'ONEMA notamment pour des conflits d'intérêt](#). Le rapport de la mission des hauts fonctionnaires du CGEDD est terminé, il mettrait notamment en évidence un manquement de l'administration à la charte de l'environnement concernant les consultations du public, mais il n'a pas été porté à notre connaissance. L'entrevue du 19/11 avec Mme Marie Renne, conseillère de la ministre, a été constructive, elle doit aboutir à une table ronde, promesse du candidat président, qui sera organisée en début d'année 2013.

La gestion de l'eau, l'affaire de tous ! Consultation du public du 1er novembre 2012 au 30 avril 2013. Les Agences de l'Eau (Adour-Garonne, Artois-Picardie, Loire-Bretagne, Rhin-Meuse, Rhône-Méditerranée & Corse, Seine-Normandie) sollicitent votre avis en matière de préservation et de gestion de l'eau. Le but n'est pas de recueillir des solutions techniques, mais d'identifier les questions importantes et d'échanger sur des enjeux de taille. Cette 3e consultation, après celles de 2005 et 2008, à l'occasion de la révision des Schémas Directeurs d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE), contribuera à définir les grandes orientations de la politique de l'eau à partir de 2015 ainsi que les actions à réaliser pour atteindre le « bon état » des eaux exigé par la directive cadre européenne sur l'eau (DCE 2000). L'objectif fixé par le Grenelle de l'environnement - 66% des masses d'eau superficielles en bon état écologique d'ici à 2015 - est irréalisable sans des changements réels et profonds dans la gestion de l'eau : aujourd'hui, seulement 40 % des masses d'eau sont en bon état ! La consultation est organisée par les Comités de bassin avec l'appui des Agences de l'eau et des offices de l'eau www.lesagencesdeleau.fr/ et www.eaufrance.fr/. N'hésitez pas à participer aux rencontres organisées par les Agences de l'Eau, les collectivités et les associations. Les questionnaires sont disponibles en ligne sur les sites web de chaque agence, et en version papier dans les préfectures et au siège des agences de l'eau.

Flash FFAM N° 120 – 15 décembre 2012

Sur le site "OSUR", base de données de la qualité de l'eau de votre cours d'eau dans le bassin Loire-Bretagne www.eau-loire-bretagne.fr/informations_et_donnees/donnees_brutes/osur_web vous pouvez vérifier la qualité de l'eau correspondant au dernier classement des cours d'eau. Par exemple pour la liste 1, qualité de l'eau en très bon état, et / ou en réservoir biologique <http://osur.eau-loire-bretagne.fr/exportosur/Accueil>.

Le congrès FFAM 2013 aura lieu à Etampes (91) du **vendredi matin 26 avril au dimanche 28** après le déjeuner de midi. Il est organisé par l'ASME 91, association de sauvegarde des moulins en Essonne. Prolongations en option dimanche après-midi, lundi et mardi. Des conférences sont prévues le vendredi 26 dès le début d'après-midi (accueil de 11h à 13h, déjeuner en option). AG dimanche matin, visites de moulins le samedi. Prix par personne en chambre double pour « congrès du vendredi après déjeuner jusqu'au dimanche après déjeuner » hors options = 260 €. Hébergement chaînes hôtelières. **Programme et bulletin d'inscription en ligne début janvier**. Nombre de places limité. Réservé aux membres FFAM à jour de cotisation 2012.

L'assemblée générale de la FFAM aura lieu le dimanche matin 29 avril à Etampes (Essonne).

Revue Moulins de France TARIFS 2013 : pour un abonné membre d'une association affiliée à la FFAM ou membre individuel, l'abonnement pour les 4 n° de l'année civile s'élève à 17,50 €, montant à ajouter au montant de l'appel de cotisation à l'association pour règlement jumelé et reversement périodique à la FFAM avec listes (pour mémoire 27 € l'abonnement 2013 pour un non-adhérent, n° à l'unité 8 € hors port (11 € port inclus). Nous sommes reconnaissants tant aux associations qu'aux individuels de mettre en place le processus de virement dans la mesure du possible.... voir RIB sur formulaires.

Autres tarifs (annonces, encarts publicitaires) inchangés voir tarifs sur www.moulinsdefrance.org/ffam/mdf.html. Pensez à vos renouvellements d'abonnements (les bulletins 2013 sont en ligne), et pour les dirigeants d'associations pensez à jumeler adhésion à l'association et abonnement. Vous avez reçu par mail la liste de vos adhérents qui ont reçu la revue pour 2012, cette liste est à valider, et à actualiser pour le routage du n° de janvier. Les listes d'abonnés sont à transmettre au plus tard chaque fin de trimestre, et au fur et à mesure pour les nouveaux abonnés afin qu'ils puissent recevoir rapidement les n° déjà parus (cf [Sommaires des séries annuelles](#)).

Associations affiliées : Vous recevrez prochainement l'appel à cotisation 2013, merci de le renvoyer rapidement pour faciliter le travail des bénévoles de la Fédération ! Le bureau rappelle la définition d'une ASSOCIATION LOCALE ou ALAM : association constituée autour de la sauvegarde et/ou de l'animation d'un seul moulin (cf [article 2 des statuts FFAM](#)). Les associations réunissant des propriétaires de moulins, notamment hydrauliques, quel qu'en soit le nombre et sur quelque « territoire » que ce soit, de plus en plus nombreuses pour s'adapter à la notion de bassin versant -ou les associations locales dont la « couverture géographique » a évolué- entrent dans la catégorie des ASSOCIATIONS TERRITORIALES (ex-ARAM). Attention : les propriétaires de moulins adhérents d'une association cotisant comme association locale ne peuvent bénéficier des services de la FFAM (assurance, abonnement à tarif réduit, assistance juridique, etc). Plusieurs associations territoriales étant susceptibles de coexister dans un même département ou région, il en serait de même pour les adhérents d'une association de propriétaires (= association territoriale) adhérente à une autre association territoriale même affiliée à la FFAM.

Les Journées des Moulins auront lieu les 15 et 16 juin 2013 en partenariat avec les Journées du Patrimoine de Pays avec le soutien de nombreuses organisations nationales du patrimoine, sur le thème du **Patrimoine rond**, très « présent » dans nos moulins..., la roue et la meule, le rouet et la lanterne, etc mais aussi les galettes et les pains ronds, les rondes... Officiellement sur 2 jours, participation le samedi et le dimanche, ou l'un ou l'autre jour au libre choix de chacun, la FFAM envisage d'intégrer cette année dans la manifestation le vendredi 14 pour les scolaires, si vous êtes intéressé par vous joindre à cette opération, pensez à informer dès maintenant les établissements scolaires de votre secteur. **IMPORTANT** : La FFAM est chargée de l'enregistrement des inscriptions moulins qui se feront donc comme les années précédentes via les responsables de l'association territoriale dont vous dépendez (directement auprès de André Lacour pour les Associations locales, les membres individuels et les non-adhérents). Merci de respecter ce circuit pour éviter les doublons et afin que votre association puisse assurer la communication locale. Merci aux dirigeants d'associations de bien faire passer ce message sur leur site web, sur leur bulletin associatif, etc. Nous nous excusons par avance d'éventuelles relances qui peuvent vous être envoyées par le secrétariat de Patrimoine Environnement, n'y répondez pas, elles font double emploi avec celles du réseau FFAM (les listings communs sont toujours délicats à gérer). Un envoi groupé sous fichier excel de l'ensemble des inscriptions moulins reçues sera transmis à Patrimoine Environnement par André Lacour en fin de campagne. Les associations recevront le fichier excel des participants 2012, une simple mise à jour sera donc à effectuer au fil des inscriptions qu'elles recevront. **Inscriptions à compter de début janvier jusqu'à fin mars** sur www.moulinsdefrance.org/Encours/inscr_JdesM.pdf, merci de privilégier le fichier excel qui permet le traitement de votre inscription par simple copié-collé, avec donc moins de risque d'erreur dans

Flash FFAM N° 120 – 15 décembre 2012

le report des informations et coordonnées, le fichier word en tirage papier étant à diffuser par les associations tout particulièrement aux participants ne disposant pas d'internet. Contact [André Lacour](#).

Les Journées nationales des moulins ont lieu traditionnellement le 3^e WE de juin, les propriétaires de moulins, premiers concernés, sont, avec les associations, les artisans de sa réussite, nous les remercions sincèrement. Grand et unique Rendez-vous annuel au soutien médiatique croissant, ces journées sont le moment propice à la sensibilisation de la sauvegarde des moulins, soutenue activement par nos partenaires institutionnels. *A ne pas confondre avec les Journées du patrimoine meulier de mai, ou les Journées du Patrimoine de septembre...*

Pour vos journées des Moulins, "[De France et de Navarre](#)" vous propose plusieurs types d'évènements : des ateliers de sensibilisation au Patrimoine, au développement durable, des animations ludiques comme l'initiation à des danses anciennes et costumées, des spectacles du Moyen-âge jusqu'à nos jours (combat médiéval, les mousquetaires du Roi, démonstration d'instruments de musique anciens...), des produits dérivés culturels représentatifs de votre site (carnet de dessins, magnets, carterie, marque-pages) et bien d'autres projets que nous pourrions ensemble développer. Comme en 2012, en échange d'une commande, [Véronique Lascorz](#), fondatrice de ce groupe, vous consacrera un espace de communication sur son site.

Edition 2012 du concours « Nos moulins ont de l'avenir ». voir [Flash 119](#). Le concours est reconduit pour 2013, date limite de dépôt du dossier 15 septembre. Les candidats malchanceux peuvent représenter un dossier.

Le Moulin du mois, en page portail du site web de la FFAM (+ lien vers son site sur bouton « Coup de cœur »). En décembre, le moulin de la Garenne à Pannecé (44) www.moulin-de-la-garenne.com

Route des Moulins Particulier ou association locale, votre moulin mérite d'être présenté sur la Route des Moulins. Nous faire parvenir par mail 10 à 20 lignes de texte + 1 ou 2 photos, un lien sera établi vers votre site web, en réciprocité il vous sera demandé d'établir un lien vers le site de la FFAM www.moulinsdefrance.org

"Je collecte pour vous tous les documents permettant d'apporter la preuve que vous êtes en droit d'exploiter la force hydraulique résultant du fondé en titre de votre prise d'eau" Cabinet généalogique Isabelle Malfant-Masson, 13 cours Victor Hugo 43000 Le Puy-en-Velay [Courriel](#) Tél 04 71 02 61 17, compétence nationale. [Site](#)

[MillWatts - SCIC - Accélérateur de projets de petite hydro](#) voir [flash 116](#).

à consulter absolument... www.moulinsdefrance.org/fiches/lectures.swf (actualisation permanente)

LECTURES

retrouvez-les sur www.moulinsdefrance.org/ffam/newpublication.html

[Les moulins de l'arrondissement de Dunkerque, Tome 6, Cantons Bailleul et Merville, par Jean Bruggeman](#)

Prix 75€. Tirage limité à 200 ex. A commander à [l'ARAM N-PdeC](#), Rue Albert Samain, 59650 Villeneuve d'Ascq. avec votre règlement libellé à l'ordre de l'ARAM. Tél 03 20 05 49 34 Mail jeanbruggeman@nordnet.fr Frais d'envoi par la poste 9,50€ (France métropolitaine), Europe 20€ (Autres consulter l'ARAM). voir [Flash 118](#)

[Autrefois au pays des Serènes, Réédition](#), Parution fin décembre 2012. Le Pays des Serènes est une entité géographique mais aussi humaine. Par qui a-t-il été peuplé ? Que reste-t-il du patrimoine (moulins, châteaux, etc.) ? Cet ouvrage parle abondamment des nombreux moulins qui y sont situés. Prix 20 € (22 € avec port) à commander à l'auteur (chèque libellé au nom de l'auteur), Geneviève Rigal-Saurel 1 cité Robinson 12000 Rodez.

MANIFESTATIONS

retrouvez-les sur www.moulinsdefrance.org/ffam/manifestations.html

Du carillon à l'automobile, les Bollée du 31/3 au 31/12/2012, [musée Auto-Moto-Vélo La Manu](#) à Châtelleraut (86).

[Les moulins flottants sur la Seine](#), Conférence de Jacques Reynaud, 31 janvier 2013 à 14h30, salle polyvalente à Saint-Martin-La-Garenne (78), Université du Mantois Camille Corot.

A reculons dans le Gardon ! Vareilles au fil de l'eau - Exposition du 15/11 au 22/12/2012 à Ambérieu-en-Bugey (Ain), médiathèque "la Grenette", 10 rue A Bonnet. Moulins, usines textiles, légendes...

["Les eaux utiles en Trièves"](#) exposition à Mens (38) jusqu'au 30 novembre 2013. voir [Flash 115](#)

EDITIONS FFAM

Rappel: Les associations peuvent se procurer les ouvrages édités par la FFAM à un tarif rétrocession (minimum 5 exemplaires identiques), avec délivrance de facture. Tarifs sur demande ffam@moulinsdefrance.org, Brefs descriptifs sur www.moulinsdefrance.org/ffam/boutique.swf. Commandes à adresser, accompagnées de l'avis de virement bancaire (RIB sur [Bon de commande](#)) Les ouvrages cités non édités par la FFAM sont à commander en librairie.

Comme chaque année la FFAM éditera 2 Timbres Congrès 2013, un horizontal et un vertical.

BULLETINS DES ASSOCIATIONS REÇUS PAR LA FFAM

Flash FFAM N° 120 – 15 décembre 2012

Le petit Journal des Moulins d'Ile-de-France, n°62, octobre 2012 Editorial du président Robert Haligon. Exposition à Combs-la-Ville (77). Restauration d'une roue sur le Lunain, à Paley (77). Les moulins en meccano, par R. Haligon. Sortie annuelle en Picardie, par C. Vérin, et A. Giron-Torres. Infos ASM-IDF.

Moulins au Fil de l'eau, Actualités n°11, novembre 2012, bulletin de l'Association Moulins au Fil de l'Eau (Aisne). Liens d'actualité, infos glanées sur le net. Micro-hydraulique, les nouveaux contrats. Contrat H07 : rappel des conditions tarifaires.

Au Fil de l'Eau, "l'Écho des Moulins" des Amis des moulins de l'Ain, n°17 novembre 2012. Editorial, une année difficile. Nos joies. Ils nous ont quittés cette année... Georges Pelletier, par Jean Convert. Vie de l'association, un succès qui ne se dément pas. Visites de printemps dans le Jura par Jean Game. Techniques et gastronomie, l'huile de noix, les moulins à huile, visite au moulin de Neuville-sur-Ain, les gaudes bressanes. Dossier : il y a 200 ans, des roues de 20 m à Ambérieu, Moulins et usines à Vareilles sur le Gardon près d'Ambérieu, Vareilles au fil de l'eau, par Jean Convert. Visites d'été, la Filature des Calquières à Langogne (48) par J. Game, Le Musée du papier d'Angoulême par Nicole Ruffin.

L'Echo des moulins, n°62, 2e trimestre 2012. Bulletin de l'association des Moulins du Finistère. Le mot du Président, Benoit Huot. CR de l'entrevue avec M. Thierry Burlot vice-président du conseil régional. Annonces.

Le Courrier de l'Arias (37) n°79 bulletin des Amis de l'Arias, novembre 2012, Chantiers du Douay. Agenda. Le saviez-vous, la Chronique de Louis Legeas, Les éphémères, le rouge-gorge.

Moulins d'Anjou, Bulletin de l'Association de sauvegarde des moulins d'Anjou, n°116, 4e trimestre 2012. Editorial, par le président Gérard Dubaux. La roue hydraulique de Sagebien, par B. Sauldubois. Modernisation du moulin de la Roussière au XIXe siècle à La Membrolle-sur-Longuenée par C Cussonneau, 2 roues de Sagebien méconnues. Les lois sur l'eau par A. Pasquier. Directives sur la continuité écologique par H. Vincendeau. Nouvelles des Quatre Vents, à l'AMA. Chez nos amis voisins. Annonces.

C'est-à-dire! Le journal de l'ARAM de Basse-Normandie n°49, décembre 2012 Edito du président Serge Caprais. Agenda. Une nouvelle roue au moulin de Goulet. Dernier CA au moulin de Groutel. Moulin à blé de Vitraisous-L'Aigle (61). Il nous a quittés... Roland Flahaut est décédé. Quelques dates à retenir. Continuité écologique - Classement des cours d'eau ? Recours de la FFAM au TA d'Orléans contre les arrêtés de classement LB. Ouvrage sur le Patrimoine industriel du Calvados. Des hommes, des carrières, une histoire, Conservatoire des meules d'Épernon. Lectures. Salon international du Patrimoine Culturel. Cotisations 2013.

Moulins de la Mayenne, bulletin de l'association des Amis et de sauvegarde des Moulins de la Mayenne, n° 93, novembre 2012. Compte rendu de l'excursion à Dinan (35) ; le moulin du Prat sur la Rance. Fiche technique : les moteurs d'appoint. Interrogations sur les crues.

Lettre d'information n°24 ARAM Haute-Normandie, décembre 2012 Editorial par Marcel Caron, président. Vie de l'association. Nos moulins, énergie du passé, ressource du futur, SOS DANGER, les moulins 3e patrimoine de France sont menacés, par Marie-France Caron. Nouvelles des moulins. Le moulin du Parc à Bosrobert (27) par M. Caron. Un vieux moulin, poème. Une nouvelle roue au moulin de Saint-Amand, à Rouen (76). Le moulin de Vimoutiers (61). Retour en photos sur l'AG 2012. Visite de moulins en Pays de Bray, Un peu de technique : comment réaliser une roue par M. Caron. Un bon exemple de sauvetage de matériel. Moulins d'ici et d'ailleurs. Nos ailes en croix. Moulins d'ici et d'ailleurs. Dates à retenir. Publication, le moulin du Parc. Fonds de solidarité FFAM. Trombinoscope du CA.

La Lettre de mon moulin, bulletin de l'association des Amis du moulin de Dosches, n°7 janvier 2013, Le mot du Président Erwin Schriever, Livre d'Or. La Vie de l'association, Réalisations et projets. Un peu d'histoire, fourrier un métier disparu, par Rémy. La Voix des adhérents et amis du moulin. A l'honneur « le travail de tous », le moulin de Dosches au JT de TF1. Agenda, Manifestations 2013. Signalétique. Recette des beignets du moulin.

La roue à aubes N° 1 Publication interne à l'association « Les Amis du Site de la Roche » novembre 2012, Le mot du Président Médéric de Serres. Le « Site de la Roche ». En visite aux moulins BRUNO et GAUD (01). Un calendrier 2012 riche et fourni. Calendrier 2013. Le deuxième Moulin de Jullié, quand il était encore en activité. La journée des moulins des 14, 15 et 16 juin. Les travaux ont commencé au Moulin de la Roche. Pour adhérer.

La Carte de France des Moulins. Pour connaître les coordonnées des associations affiliées FFAM ou du correspondant FFAM cliquez sur www.moulinsdefrance.org/reseau/departements.swf ou www.moulinsdefrance.org/reseau/liens.html
Vérifiez vos coordonnées, pensez à nous signaler tout changement, oubli ou erreur éventuels, merci.

Statuts et Règlement intérieur de la FFAM en ligne sur www.moulinsdefrance.org onglet « Administration », boutons en bas à droite.

Le contrat d'assurance RC est en ligne www.moulinsdefrance.org/Encours/contrat_assurances.pdf

Pour commander des n° anciens (cf sommaires) de la revue Moulins de France www.moulinsdefrance.org/ffam/mdf.html

DANS CE FLASH TOUS LES MOTS OU GROUPES DE MOTS SOULIGNES BLEU OUVRONT UN SITE OU UN DOCUMENT

Responsables d'associations, reproduisez ces informations sur votre propre bulletin... Echangez vos bulletins...